

MAIRIE DE LES MESNEUX
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 JANVIER 2021

L'an deux mil vingt-et-un, le 11 janvier à 20 heures 30 minutes, le conseil municipal de cette commune, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique à la mairie, sous la présidence de Mme DESSOY Anny, maire de la commune. (date de la convocation : 06 janvier 2021)

PRESENTS (es) : **Mesdames :** DESSOY Anny, JACQUINET Sybille, DEVILLE Jeannine,
CAILLAT Anne-Marie, GUILLOT-BARBOTIN Michèle
Messieurs : FERY Didier, BINET Christian, PIGER Philippe, LECLERC Guy, LE BOT
Hervé, BOUGY Thomas, BARBOTIN Didier, GILLET Jean-Pierre,
BAUDOU Jérémie

ABSENTS (es) : M. HILMANN Bertrand (Pouvoir à Mme DESSOY Anny)

Madame Jeannine DEVILLE a été nommée secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du 07 décembre 2020 est lu et adopté à l'unanimité.

Délibération n° 01/2021 : **Mission d'AMO pour la construction d'une école primaire, d'un bâtiment d'accueil périscolaire et petite enfance, choix de l'Assistant à Maitrise d'Ouvrage**

Délibération n° 02/2021 : **Revalorisation des tarifs des concessions de cimetière & columbarium**

Mission d'AMO pour la construction d'une école primaire, d'un bâtiment d'accueil périscolaire et petite enfance, choix de l'Assistant à Maitrise d'Ouvrage

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que dans le cadre de la construction d'une école primaire, d'un bâtiment d'accueil périscolaire et petite enfance dans notre commune, un marché public a été lancé le 1^{er} décembre 2020 pour le choix de l'AMO sous forme d'un marché à procédure adaptée, paru au Matot Braine le 07 décembre 2020.

Suite à la clôture du marché le 24 décembre 2020 à 17h00, 24 retraits de dossier ont été effectués et 7 candidats ont déposé une offre.

Le 08 janvier 2021, la commission d'appel d'offres s'est réunie en vue d'émettre son avis sur les 7 candidatures. Le cabinet PROJET a été retenu par la commission pour un montant de : 74 492 € H.T. Les notes ont été attribuées selon 3 critères : le prix, le délai et la valeur technique.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés décide :

- de retenir le cabinet PROJET, comme Assistant à Maitrise d'Ouvrage pour la construction d'une école primaire, d'un bâtiment d'accueil périscolaire et petite enfance pour un montant de : 74 492 € H.T,
- de charger Madame le Maire des formalités relatives à ce marché.

Revalorisation des tarifs des concessions de cimetière & columbarium

Le Conseil Municipal a décidé de revoir les tarifs d'achat des concessions de cimetière et des cases du columbarium. La commission vie locale a été chargée d'évaluer l'augmentation à prévoir compte tenu des tarifs pratiqués dans les communes de catégorie identique.

La commission a proposé les tarifs ci-après :

<u>Pour les concessions de cimetière</u>	<u>Renouvellement</u>
Concession trentenaire simple 150 €	30 ans : 100 €
Concession cinquantenaire simple 250 €	50 ans : 200 €

Plus de possibilité d'achat de concession perpétuelle.

<u>Pour les cases du columbarium</u>	<u>Renouvellement</u>
Concession trentenaire 600 €	30 ans : 500 €
Concession cinquantenaire 800 €	50 ans : 700 €

Les cavurnes

Concession trentenaire 100 €
Concession cinquantenaire 200 €

Renouvellement

30 ans : 100 €
50 ans : 200 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés décide :

- d'approuver les propositions de la commission,
- d'appliquer ces tarifs à toute nouvelle concession à partir du 1^{er} février 2021.

Rapport des commissions

Madame le Maire demande la constitution de 2 groupes de travail, le premier concernera la petite enfance et sera composé de Mme Guillot-Barbotin, Mme Dessoy, Mme Caillat et M. Baudou.

Le deuxième travaillera sur le matériel pédagogique et le mobilier scolaire, il se compose de Mme Caillat, Mme Jacquinet, M. Le Bot, M. Bougy, Mme Trisson ainsi que des parents d'élèves.

Le plan pour les travaux du SAS devant les sanitaires des futures classes de maternelles a été présenté et des devis ont été demandés.

- **Commission communication** : La commission communication se réunira le 18 janvier à 20h30 pour finaliser le bulletin municipal.
- **Commission technique** : M. Binet présente 2 devis pour le sol amortissant du parc de jeux de la Croisette, la société MEFRAN pour un montant de 7 800.00 € et la société DEBROUWER pour un montant de 6 050.00€
- **Commission vie locale** : La commission a travaillé sur le règlement du cimetière.

Informations et questions diverses

- Céline a repris les cours de danse avec les enfants le mercredi après-midi en décalant les horaires afin de respecter le couvre-feu.
- Le dispositif « voisins vigilants » existe toujours actuellement.

Prochain Conseil Municipal, le lundi 08 février 2021.

L'ordre du jour étant épuisé et les interventions achevées, la séance est levée à 22h30.

Les Mesneux, le 11 janvier 2021

Le Maire,
Anny Dessoy,



SIGNATURES DES PARTICIPANTS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JANVIER 2021 :

MME DESSOY	M. BAUDOU	M. HILMANN	M. GILLET
MME DEVILLE	M. LECLERC	M. PIGER	M. FERY
MME CAILLAT	M. BINET	M. BOUGY	MME BARBOTIN-GUILLOT
M. LE BOT	MME JACQUINET	M. BARBOTIN	